

A Sept-Iles

L'agrandissement du vieux quai fini en juillet

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Encore un peu de patience. Les travaux de rénovation et d'agrandissement du vieux quai se poursuivent à un rythme normal et l'entrepreneur, la firme septilienne Lang Construction, accuse même un mois d'avance sur l'échéancier initialement prévu.

Au point que les travaux devraient être achevés autour du 10 juillet et, éventuellement, le quai pourrait être à nouveau accessible à la population vers la mi-juillet.

En tout cas, c'est ce que croit le maire de Sept-Iles, M. Jean-Marc Dion, qui précisait au SOLEIL que seul le tablier du quai resterait à compléter à ce moment-là. Ce sera chose faite un peu plus tard, vers le mois de septembre.

A l'automne

C'est à l'automne que commencent les travaux de rénovation et d'agrandissement du vieux quai de Sept-Iles. Et c'est la firme Lang Construction qui décrochait le contrat pour un montant de \$1,4 million. Depuis lors, une douzaine de travailleurs de la construction n'ont pas cessé de s'affairer sur le chantier.

Alors que le vieux quai mesurait 85 mètres le long sur 13 mètres de large, le nouveau quai aura une di-

mension de 107 mètres sur 15 mètres avec une extension de 30 mètres à 45 degrés vers l'ouest. Quant à la profondeur de l'eau à cet endroit, elle est d'environ 5 mètres, à marée basse.

Autre caractéristique du nouveau quai: il sera plus élevé qu'environ 50 centimètres. C'est à la demande même des pêcheurs qu'il sera plus élevé. En effet, autrefois, les marées d'équinoxe du printemps et de l'automne recouvraient entièrement le vieux quai et gênaient considérablement les manoeuvres d'amarrage des bateaux de pêche.

Au mois de juillet, presque tous les travaux seront terminés. Il ne restera plus alors que deux choses à compléter. L'une consistera en la pose de la tour électrique, au bout du quai. Ce qui pourrait être fait au mois d'août.

L'autre consistera en la pose du tablier du quai. Et, selon les informations données au SOLEIL par le technicien de la firme d'ingénieurs Roy, Dupont, Desmeules et Associés, M. Clément Saint-Laurent, le choix entre un revêtement d'asphalte ou de béton n'a pas encore été arrêté. Le propriétaire de la firme Lang Construction, Léo Langlois, n'a pas voulu confirmer cette information au SOLEIL en assurant qu'il s'agissait là d'une information "confidentielle".

Information que le maire de Sept-Iles, M. Jean-Marc Dion, a cependant confirmée au SOLEIL.

Pourquoi un délai avant de poser le tablier du quai? Afin de permettre aux matériaux de remplissage du quai de se tasser et de prendre leur forme définitive.

Le parc urbain

Avec l'achèvement des travaux, cet été, il ne restera plus qu'un dernier "détail" à régler. La remise en état du lieu environnant. En effet, avant même que ne débutent les travaux de rénovation et d'agrandissement du vieux quai, la ville de Sept-Iles procédait, au coût de \$1 million, à l'aménagement d'un parc urbain.

Les travaux de rénovation et d'agrandissement du vieux quai, ainsi que les nombreux engins de chantier ont quelque peu "abîmé" les infrastructures d'accès au parc urbain.

Selon M. Roland Lévesque, de la direction des ports pour petites embarcations à Pêche et Océan Canada, rien n'a été prévu dans le contrat avec la firme Lang Construction pour la remise en état du terrain, tel qu'il était avant le début des travaux.

Mais, a affirmé au SOLEIL le fonctionnaire fédéral, la ville de Sept-Iles et la firme Lang Construction se sont entendues pour la remise en état du lieu. Ce que M. Léo Langlois a confirmé au SOLEIL, de même que le maire Jean-Marc Dion. Ce dernier devait même préciser que cette remise en état se ferait aux frais de la firme

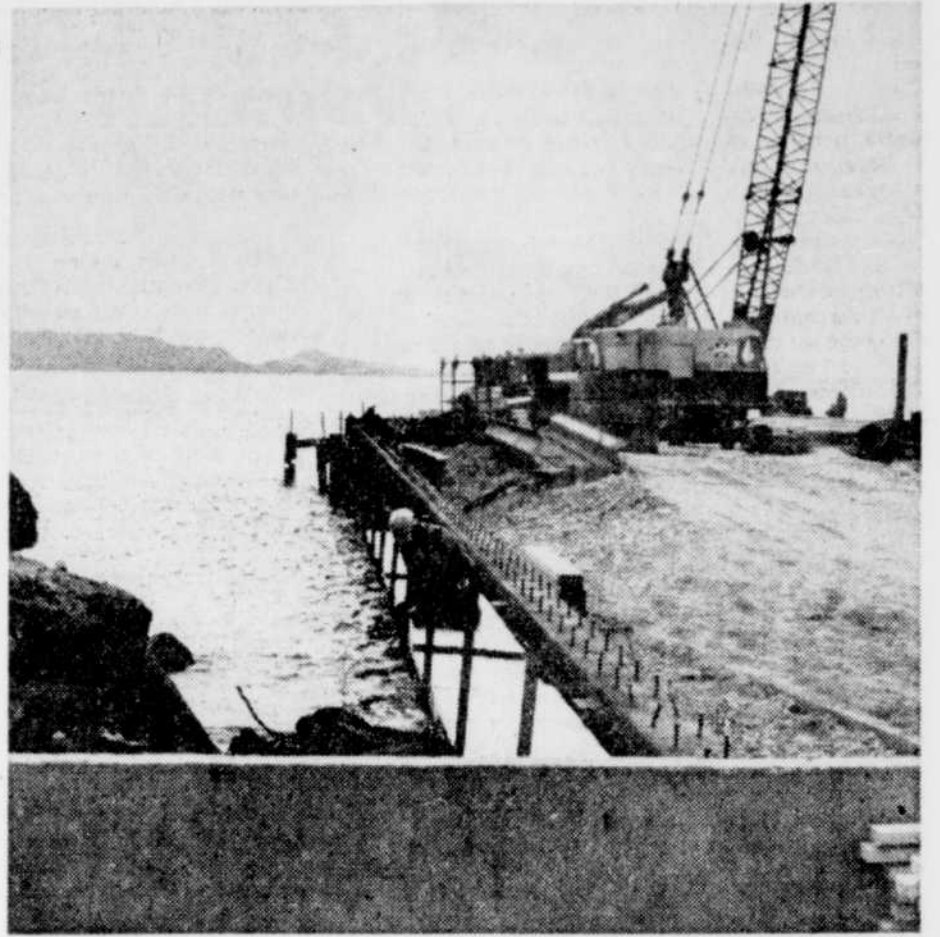
Lang Construction. Il y a eu entente formelle entre les deux parties.

Essentiellement, cette remise en état consisterait en un bon nettoyage des lieux et du chemin accès, ainsi que dans le remplacement de quelques bordures de trottoir. Bordures en bois.

D'autre part, la ville de Sept-Iles a procédé au nettoyage des abords du parc urbain qui étaient jonchés des débris de l'ancien entrepôt frigorifique qui a passé au feu cet hiver. Et le maire Jean-Marc Dion a assuré que, aussitôt l'enquête des compagnies d'assurances terminée, les bâtiments de la rue Arnaud, qui avaient été fortement endommagés lors de cet incendie, seraient démolis. Mais aucun échéancier n'a encore été arrêté.

Ces bâtiments, qui appartenaient à la firme Septem, de Me Charles-Henri Desrosiers, et qui ont été revendus à la ville, abritaient une demi-douzaine de commerces entre le parc urbain et la rue Père-Divet. La plupart de ces commerces ont été relocalisés ailleurs en ville.

Ne restera donc plus de ce quartier historique de Sept-Iles, qui est considéré comme l'âme de la ville, que la seule bâtisse de la poissonnerie Soucy. Il est vrai que l'architecture traditionnelle de cette poissonnerie s'intègre parfaitement bien à l'environnement du parc urbain et à l'architecture des "magasins aux galets" qui y ont été construits.



Travaux de \$1,4 million en cours au quai de Sept-Iles.

Le Soleil, Jean-Didier Fessou



OFFRES VEDETTES DU SAMEDI

PRIX EN VIGUEUR LE SAMEDI 15 MAI

BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS

Briquettes "Grill Time" pour vos cuissons sur charbon de bois. Sac de 20 lb.

Prix spécial Woolco: 3⁹⁹\$

CEDRE PYRAMIDAL

Dans un pot de mousse de tourbe, 24 à 36 po. de hauteur.

Prix spécial Woolco: 15⁹⁷\$

JAMBON CUIT

Délicieux jambon cuit, pour vos réceptions ou pour vos goûters.

Prix spécial Woolco: 2²⁹\$ la lb

RABAIS DE 50% CHANDAILS

pour hommes et garçons. De football et certains modèles de baseball.

TEINTURE

Teinture intérieure ou extérieure, semi-transparente. Tons: noyer, cèdre ou séquoia. 4 litres.

Prix spécial Woolco: 5⁹⁹\$

CHEMISES ET PANTALONS DE TRAVAIL

pour hommes. Choix de couleurs. Polyester et coton.

Prix spécial Woolco: 14⁹⁹\$ au choix

TEE-SHIRTS

Pour dames, adolescentes et enfants, dans un choix de modèles et de couleurs.

Prix spécial Woolco: 2 pour 5^{\$}

TRICYCLE CHIPS

Pour enfants de 3 à 8 ans.

Prix courant Woolco: 30\$


Prix spécial Woolco: 22^{\$}

Achetez Woolco...partez gagnant!

5401, boul. des Galeries
Québec, Québec

2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec

20 est, ch. Trans-Canada
Lévis, Québec



L'Ordre de la Rose-Croix A.M.O.R.C. présente une conférence publique le samedi 15 mai 1982, à 20 heures, à l'école centrale de St-Agapit, 1149 rue Olivier, St-Agapit, Cté Lotbinière.

Monsieur Robert Blais sera le conférencier invité.

Titre de la conférence: La Rose-Croix d'aujourd'hui.

Entrée libre

Informations: C.P. 112, Limoilou Québec G1L 4T8

À VENDRE

PALETTES (SKID)

de différentes grandeurs

Pour renseignements: **647-3241**

Demandez M. Roger Tremblay, acheteur

CLSC LES MONTAGNAIS

AVIS D'ELECTION

Collège électoral des usagers

Liste des candidats(tes) en nomination

BRETON, Aline	MORNEAU, Gilles
CAREAU, Ginette	PROULX, Alphonse
LANG, Andrée	PROULX, Simon-Pierre

Les usagers du CLSC Les Montagnais sont invités à voter à la Polyvalente Notre-Dame des Laurentides, le dimanche 23 mai 1982, entre 13 heures et 17 heures.

le président d'élection
Gilbert Scantland

Sept-Iles rasera les immeubles de la rue Arnaud

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — C'est parce qu'il en coûterait trop cher de les rénover, que les immeubles de la rue Arnaud seront démolis. Et même si ces immeubles appartiennent à la ville de Sept-Iles, c'était à la firme Septem d'en assumer les frais de rénovation, après les nombreux dégâts qu'ils ont subis cet hiver à la suite d'un violent incendie.

Toutefois, la firme Septem, de Me Charles-Henri Desrosiers, n'aura pas tout perdu, puisqu'elle touchera \$110.000 du montant que recevra la ville de la compagnie d'assurance Scottish and York. Cette compagnie assurait les immeubles, dont la ville défrayerait entièrement le montant de la prime, environ \$4.000 par année.

Quant à la ville, elle espère recevoir à peine \$300.000 de cette même compagnie d'assurance.

Ces précisions ont été apportées au SOLEIL par le maire de Sept-Iles, M. Jean-Marc Dion et le gérant de la ville, M. Roger Boudreaux.

Rappelons les faits. Au printemps 1981, la ville de Sept-Iles se portait acquéreur d'un groupe d'immeubles appartenant à la firme Septem, pour un montant de \$400.000. En contrepartie, Septem en conservait l'usufruit pour une période de trois années, avec une option de deux années supplémentaires.

Cet hiver, un violent incendie détruisit l'ancien entrepôt frigorifique, un immeuble à caractère historique et endommagea sérieusement les immeubles concernés de la rue Arnaud. Au point que les commerçants qui y louaient des locaux furent obligés de se relocaliser ailleurs en ville.

Et parce que la firme Septem ne veut pas procéder aux réparations nécessaires, la ville récupérera ces immeubles et les rasera aussitôt que les inspecteurs et les évaluateurs de la compagnie d'assurance auront terminé leur travail. Ce qui pourrait être fait d'ici le courant de l'été. Et, à la place des immeubles, la ville aménagera sommairement un parc public, qui sera situé dans le prolongement de l'actuel parc urbain.

Quoique, de préciser le maire Jean-Marc Dion au SOLEIL, cet aménagement sera très modeste, car la ville n'a pas les moyens de faire davantage.

FESTIVAL DU HOMARD

à compter de **\$7⁹⁵**

Menu table d'hôte également à votre disposition.



Quality Inn

3115, boul. Laurier, Ste-Foy
Tél.: 658-5120

Aide de \$89,656 au camp de St-Alexandre

SAINT-ALEXANDRE — L'Office de planification et de développement du Québec va verser une aide financière de \$89,656 à la corporation du camp musical de Saint-Alexandre, dans le comté de Kamouraska.

Ce camp est le seul du genre de la région 01. Il dispense principalement de l'enseignement musical et est accrédité par le ministère des Affaires culturelles.

L'organisme a présenté, au cours des dernières années, un rendement jugé satisfaisant au niveau de ses opérations régulières et d'une éducation musicale de qualité.

Tout en réussissant à maintenir un certain équilibre budgétaire, le camp de Saint-Alexandre n'a toutefois jamais pu réaliser des profits substantiels lui permettant de défrayer les coûts supplémentaires inhérents à sa relocalisation, effectuée en 1976. C'est pour cette raison qu'à sa douzième année d'opération, le camp musical connaît de sérieuses difficultés financières, qui mettent en cause l'existence même de ses activités.

La subvention qui est accordée via le MAC permettra donc à la corporation de consolider et d'orienter son développement futur, dans une perspective d'autofinancement. De façon plus précise, l'aide financière servira à payer les frais excédentaires de relocalisation du camp, ainsi qu'à rétablir son équilibre budgétaire et à assurer son fonctionnement normal.

Le camp musical de Saint-Alexandre fournit environ douze emplois réguliers. Il continuera ainsi d'enrichir la région d'un élément de vitalité et de fournir à une clientèle touristique le plus grand choix d'activités de séjour.

QUÉBEC RÉGIONAL Thetford-Mines, Lotbinière, Beauceville, St-Georges, Ste-Marie, St-Joseph, Portneuf, La Malbaie, Baie-St-Paul, Ile d'Orléans

en bref



Décoré
Pour son dévouement à la collectivité de son milieu, M. Raymond Bégin, de Saint-Joseph de Beauce, président et directeur général de l'entreprise Beauce-Express Inc., et d'autres entreprises dans le domaine du transport routier, recevra le certificat de l'Ordre du mérite de la Chaudière, lors d'un souper au Carrefour des Halles du Palais à Saint-Joseph de Beauce, mardi prochain, 18 mai.

Tournoi mise en forme

SAINT-GEORGES — Un tournoi de balle-molle "mise en forme" Pizzapro 1982 se tiendra au terrain de l'école Dionne de Saint-Georges-Ouest, en Beauce, les 21, 22 et 23 mai prochain. Cette compétition est pour les équipes pee wee et bantam et les personnes intéressées à s'inscrire doivent le faire le plus tôt puisqu'on n'acceptera que 20 équipes. Les responsables de ce tournoi de balle-molle, MM. Michel Morin et Normand Lessard, font part qu'il y aura double élimination et que chacune des équipes est assurée de jouer au moins deux rencontres. Pour de plus amples renseignements, on doit communiquer avec Michel Morin à 227-1889 ou Normand Lessard 228-5137.

Congrès provincial

THETFORD-MINES — Le huitième congrès annuel de l'Association québécoise des éducateurs d'écoles en aires ouvertes se tiendra à Thetford-Mines, à l'école Tournesol, les 21, 22 et 23 octobre prochain. Ce sera la première fois que ces assises auront lieu hors des régions de Québec et de Montréal. Les cadres du congrès seront élargis afin de permettre aux éducateurs qui n'oeuvrent pas dans une école à aires ouvertes, d'y assister.

A Disraéli

Les filles d'Isabelle de Disraéli tiendront une collecte de sang, le



lundi 17 mai 1982, à la salle des Chevaliers de Colomb. L'équipe mobile de la Croix-Rouge recevra les donateurs de 14h à 17h et de 19h à 21h; 225 donateurs sont attendus.

A Plessisville

Une collecte de sang, placée sous le patronage du club Optimiste de Plessisville, se tiendra mardi prochain au centre communautaire. 225 donateurs sont attendus de 15h à 17h et de 19h à 21h.

A Thetford-Mines

Une collecte de sang se tiendra au Club des Elans de Thetford-Mines, le mercredi 19 mai 1982, de 14h à 17h et de 19h à 21h. Cette collecte est placée sous le patronage du Club des Elans de Thetford-Mines. 350 donateurs sont attendus.

Le plan Dugal serait accepté par 5 CEE

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Pour les cinq caisses d'entraide économique de la rive-sud de Québec (Amiante, Beauce-sud, Lévis, Lotbinière et Montmagny), l'offre d'intégration déposée par le Mouvement Desjardins représente en moyenne l'équivalent de \$0.736 par \$1 investi en parts sociales.

C'est pour cette raison que les conseils d'administration de ces caisses recommanderont à leurs sociétaires de favoriser le projet Dugal, lors du vote de samedi le 22 mai.

Selon une étude de deux options effectuée par les dirigeants des institutions d'entraide, la proposition du groupe Desjardins équivaut à un remboursement de \$0.771 dans la piastre pour la caisse de l'Amiante, de \$0.755 pour celle de Beauce-sud, de \$0.738 pour celle de Montmagny, de \$0.723 pour celle de Lévis, et de \$0.696 pour celle de Lotbinière.

Son acceptation ferait perdre \$6.7 millions aux caisses de la rive-sud, soit \$2.1 millions à celle de Beauce-sud, \$1.7 million à celle de Montmagny, \$1.4 million à celle de l'Amiante, \$1.1 million à celle de Lévis, et \$256,000 à celle de Lotbinière. Ça représente une moyenne de \$330 par membre.

Selon les dirigeants de ces cinq caisses, la comparaison des deux projets a été faite en

fonction de la protection des avoirs des membres. L'analyse favorise largement le projet Dugal, non seulement pour garantir les épargnes mais également pour favoriser le maintien d'un outil de développement économique essentiel dans toutes les sous-régions.

L'élément le plus important de la proposition Dugal, souligne-t-on, réside dans le fait que la possession de "capital-actions" est optionnelle en raison du principe de la transférabilité. Cette option permet aux membres qui le désirent, de vendre leurs actions à la valeur nominale avant le 31 mai prochain. Il suffit de se présenter à la caisse et de signer les formulaires requis. Dans la région de l'Amiante, les demandes d'achat se chiffrent à plus de \$300,000 alors que les offres de vente dépassent à peine \$100,000.

D'autre part, ajoute-t-on, le projet Dugal garantit le remboursement le plus élevé en regard des sommes encaissées jusqu'à la date la plus éloignée des deux projets. Il permet aussi au sociétaire de toucher de l'argent plus rapidement grâce aux avantages de la loi 60 (crédits d'impôt).

Les trop-perçus réalisés par les cinq caisses concernées depuis juin 1981 s'élevaient à \$3.2 millions. Cette somme se répartit comme suit: Beauce-sud, \$1,229,661; Amiante, \$950,043; Montmagny, \$573,748; Lévis, \$382,231 et Lotbinière, \$92,898. Elle sera versée aux membres que si le projet Dugal est accepté.

Woolco OFFRES VEDETTES DU SAMEDI

PRIX EN VIGUEUR LE SAMEDI 15 MAI

BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS 3⁹⁹\$
Briquettes "Grill Time" pour vos cuissons sur charbon de bois. Sac de 20 lb.
Prix spécial Woolco:

CEDRE PYRAMIDAL 15⁹⁷\$
Dans un pot de mousse de tourbe, 24 à 36 po. de hauteur.
Prix spécial Woolco:

JAMBON CUIT 2²⁹\$ la lb
Délicieux jambon cuit, pour vos réceptions ou pour vos goûters.
Prix spécial Woolco:

RABAIS DE 50% CHANDAILS
pour hommes et garçons. De football et certains modèles de baseball.

TEINTURE 5⁹⁹\$
Teinture intérieure ou extérieure, semi-transparente. Tons: noyer, cèdre ou séquoia. 4 litres.
Prix spécial Woolco:

CHEMISES ET PANTALONS DE TRAVAIL 14⁹⁹\$ au choix
pour hommes. Choix de couleurs. Polyester et coton.
Prix spécial Woolco:

TEE-SHIRTS 2 pour 5\$
Pour dames, adolescentes et enfants, dans un choix de modèles et de couleurs.
Prix spécial Woolco:

TRICYCLE CHIPS 22\$
Pour enfants de 3 à 8 ans.
Prix courant Woolco: 30\$
Prix spécial Woolco:

Achetez Woolco...partez gagnant!

- 1401, boul. des Galeries Québec, Québec
- 2960, boul. Ste-Anne Girard, Québec
- 20 est. ch. Trans-Canada Lévis, Québec
- Les Galeries Cheignon



L'Ordre de la Rose-Croix A.M.O.R.C. présente une conférence publique le samedi 15 mai 1982, à 20 heures, à l'école centrale de St-Agapit, 1149 rue Olivier, St-Agapit, Cté Lotbinière.

Monsieur Robert Blais sera le conférencier invité.

Titre de la conférence: La Rose-Croix d'aujourd'hui.

Entrée libre

Informations: C.P. 112, Limoilou Québec G1L 4T8

Le CLSC Saint-Marc pour la MRC Portneuf

(collaboration spéciale)

PORTNEUF — Rebondissement dans le dossier de l'implantation d'un CLSC dans le centre de la région de Portneuf. Le conseil régional de la santé et des services sociaux — région 03 — vient de soumettre aux intervenants impliqués un projet favorisant plutôt l'extension de la juridiction du CLSC de Saint-Marc-des-Carrières, situé à l'ouest, à l'ensemble de la MRC de Portneuf, incluant les trois municipalités de la MRC de Jacques-Cartier.

Ce nouveau plan fait suite à une proposition de zonage des CLSC soumise au CRSSS par le ministère des Affaires sociales en mai 1980, dans le cadre d'une étude sur le parachèvement du réseau, portant de 39 à 25 les zones prévues dans la région 03. À la lumière du découpage du territoire de la MRC de Portneuf, la commission administrative des CLSC et le CRSSS ont formulé cette recommandation au ministère.

Convoqués cette semaine à Pont-Rouge par le député de Portneuf, M. Michel Pagé, pour faire le point sur l'état du dossier en marche depuis maintenant huit ans, les intervenants du secteur sud, centre et nord du comté ont souscrit à cette proposition. Dans le contexte actuel, on préfère miser sur la complémentarité des ressources plutôt que de voir s'évanouir un service jugé prioritaire

pour une zone démunie comme Portneuf.

"On ne peut plus penser à l'implantation de deux CLSC dans le centre et le nord du territoire sans attendre une décennie," a indiqué M. Pagé à l'auditoire, l'incitant à suivre cette avenue. Et de poursuivre: "Nous sommes déjà déficitaires au niveau des services à domicile, de la santé en milieu scolaire et dans le domaine de la santé et sécurité au travail. Cette planification nous assure une qualité de services," conclut-il.

Les étapes

Selon M. Daniel Fortin, directeur du programme de santé du CRSSS, il faut d'abord attendre la réponse du MAS à cette proposition, prévue vers le début de juin, avant de mettre en branle le processus de restructuration du territoire.

Processus qui implique une négociation avec le CLSC de Saint-Marc pour le partage des ressources. Ce transfert n'ajoutera cependant pas de ressources additionnelles mais ne permettra à Portneuf de joindre les rangs des zones prioritaires à desservir dès que les budgets de développement des CLSC seront débloqués par le ministère. Le CLSC devra aussi modifier son identification.

Le maire de Clermont ne se représente pas

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

CLERMONT — Dans une déclaration qu'il a faite lors de la dernière séance du conseil municipal de Clermont, le maire, M. Antonio Gaudreault, a annoncé qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat lors de l'élection de novembre prochain.

Avec un brin de nostalgie, M. Gaudreault a déclaré: "Si je pose ce geste à cette époque de l'année, c'est pour donner la chance à ceux qui manifestent le désir de servir la population de se préparer".

M. Gaudreault dirige les destinées de Clermont à titre de maire depuis 1974. Il avait été auparavant conseiller durant sept années.

Les rumeurs de son retrait de la vie politique municipale circulaient depuis un bon bout de temps déjà et il ne s'était jamais caché pour dire que la balance penchait beaucoup plus du côté de la retraite.

Le magistrat estime qu'il laissera derrière lui une administration efficace et bien ordonnée. "J'affirme que la ville de Clermont est l'une des mieux administrées au Québec et ça, je peux le prouver en comparant nos performances financières avec les statistiques du ministère des Affaires municipales pour des villes comparables à la nôtre."

Clermont est une petite ville d'un peu plus de 3,900 habitants. Elle est le centre industriel de la vallée de la rivière Malbaie. La principale industrie est la papeterie de la compagnie Donohue. La course à la mairie y est maintenant ouverte et on en connaît le dénouement en novembre prochain seulement.

Nouvelle pression contre le projet de fermeture du bureau d'enregistrement

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

BAIE-SAINT-PAUL — Les notaires de Charlevoix ont demandé à la Fédération des notaires du Québec qu'elle s'oppose énergiquement à la fermeture du bureau d'enregistrement de Baie-Saint-Paul.

On estime que cette mesure, que se propose de mettre de l'avant le ministère de la Justice, aura pour effet de pénaliser financièrement les consommateurs de Baie-Saint-Paul. Cette municipalité est distante de 50 km de La Malbaie où seraient désormais centralisés les services. Les notaires de Baie-Saint-Paul devraient avoir recours aux services de correspondant ce qui entraînerait des frais supplémentaires pour la population de l'ouest de Charlevoix.

que la clientèle frontalière dériverait vers les professionnels dont le bureau d'affaires est à La Malbaie et qu'au fur et à mesure des années, la population de Baie-Saint-Paul se verrait priver des services des notaires parce qu'ils s'établiraient plutôt à La Malbaie qu'à Baie-Saint-Paul.

En janvier dernier, la municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix avait également fait connaître son opposition au projet du ministère de la Justice. On mentionnait, entre autres, que pendant plus de 60 ans le conseil de comté de Charlevoix-Ouest avait hébergé gratuitement le bureau d'enregistrement et que la somme demandée au cours des cinq dernières années représentait "une compensation locative minime". Toutes les municipalités de l'ouest de Charlevoix se sont également opposées à cette fermeture.

Les notaires croient également

À VENDRE
PALETTES (SKID)
de différentes grandeurs
Pour renseignements: 647-3241
Demandez M. Roger Tremblay, acheteur

FESTIVAL DU HOMARD
à compter de **\$7.95**
Menu table d'hôte également à votre disposition.

Quality Inn
3115, boul. Laurier, Ste-Foy
Tél.: 658-5120

Le plan Dugal serait accepté par 5 CEE

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Pour les cinq caisses d'entraide économique de la rive-sud de Québec (Amiante, Beauce-sud, Lévis, Lotbinière et Montmagny), l'offre d'intégration déposée par le Mouvement Desjardins représente en moyenne l'équivalent de \$0.736 par \$1 investi en parts sociales.

C'est pour cette raison que les conseils d'administration de ces caisses recommanderont à leurs sociétaires de favoriser le projet Dugal, lors du vote de samedi le 22 mai.

Selon une étude des deux options effectuée par les dirigeants des institutions d'entraide, la proposition du groupe Desjardins équivaut à un remboursement de \$0.771 dans la piastre pour la caisse de l'Amiante, de \$0.755 pour celle de Beauce-sud, de \$0.738 pour celle de Montmagny, de \$0.723 pour celle de Lévis, et de \$0.696 pour celle de Lotbinière.

Son acceptation ferait perdre \$6.7 millions aux caisses de la rive-sud, soit \$2.1 millions à celle de Beauce-sud, \$1.7 million à celle de Montmagny, \$1.4 million à celle de l'Amiante, \$1.1 million à celle de Lévis, et \$256,000 à celle de Lotbinière. Ça représente une moyenne de \$330 par membre.

Selon les dirigeants de ces cinq caisses, la comparaison des deux projets a été faite en fonction de la protection des avoirs des mem-

bres. L'analyse favorise largement le projet Dugal, non seulement pour garantir les épargnes mais également pour favoriser le maintien d'un outil de développement économique essentiel dans toutes les sous-régions.

L'élément le plus important de la proposition Dugal, souligne-t-on, réside dans le fait que la possession de "capital-actions" est optionnelle en raison du principe de la transférabilité. Cette option permet aux membres qui le désirent, de vendre leurs actions à la valeur nominale avant le 31 mai prochain. Il suffit de se présenter à la caisse et de signer les formulaires requis. Dans la région de l'Amiante, les demandes d'achat se chiffrent à plus de \$300,000 alors que les offres de vente dépassent à peine \$100,000.

D'autre part, ajoute-t-on, le projet Dugal garantit le remboursement le plus élevé en regard des sommes encaissées jusqu'à la date la plus éloignée des deux projets. Il permet aussi au sociétaire de toucher de l'argent plus rapidement grâce aux avantages de la loi 60 (crédits d'impôt).

Les trop-perçus réalisés par les cinq caisses concernées depuis juin 1981 s'élèvent à \$3.2 millions. Cette somme se répartit comme suit: Beauce-sud, \$1,229,661, Amiante, \$950,043, Montmagny, \$573,748, Lévis, \$382,231 et Lotbinière, \$92,898. Elle sera versée aux membres que si le projet Dugal est accepté.



La culture du pleurote se fait dans une bûche.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Woolco OFFRES VEDETTES DU SAMEDI

PRIX EN VIGUEUR LE SAMEDI 15 MAI

BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS

Briquettes "Grill Time" pour vos cuissons sur charbon de bois. Sac de 20 lb.

Prix spécial Woolco:

3.99\$

CEDRE PYRAMIDAL

Dans un pot de mousse de tourbe, 24 à 36 po. de hauteur.

Prix spécial Woolco:

15.97\$

JAMBON CUIT

Délicieux jambon cuit, pour vos réceptions ou pour vos goûters.

Prix spécial Woolco:

2.29\$ la lb

RABAIS DE 50% CHANDAILS

pour hommes et garçons. De football et certains modèles de baseball.

TEINTURE

Teinture intérieure ou extérieure, semi-transparente. Tons: noyer, cèdre ou séquoia. 4 litres.

Prix spécial Woolco:

5.99\$

CHEMISES ET PANTALONS DE TRAVAIL

pour hommes. Choix de couleurs. Polyester et coton.

Prix spécial Woolco:

14.99\$ au choix

TEE-SHIRTS

Pour dames, adolescentes et enfants, dans un choix de modèles et de couleurs.

Prix spécial Woolco:

2 pour 5\$

TRICYCLE CHIPS

Pour enfants de 3 à 8 ans.

Prix courant Woolco: 30\$

Prix spécial Woolco:

22\$

Achetez Woolco...partez gagnant!

5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
LES GALERIES DE LA CAPITALE

2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

20, est. ch. Trans-Canada
Lévis, Québec
Les Galeries Chevignon



L'Ordre de la Rose-Croix A.M.O.R.C. présente une conférence publique le samedi 15 mai 1982, à 20 heures, à l'école centrale de St-Agapit, 1149 rue Olivier, St-Agapit, Cté Lotbinière.

Monsieur Robert Blais sera le conférencier invité.

Titre de la conférence: La Rose-Croix d'aujourd'hui.

Entrée libre

Informations: C.P. 112, Limoilou Québec G1L 4T8

A Lévis, fin mai Fête aux champignons pour les 15 ans de la société d'horticulture

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LÉVIS — La Société d'horticulture de Lévis, qui en est à sa quinzième année d'activité et manifeste toujours un dynamisme digne de mention, va bientôt proposer aux concitoyens un moyen simple et captivant de faire la culture du champignon comestible le pleurote, à l'aide de la méthode Mycola ayant été mise au point par des chercheurs de l'université Laval.

Quelque 60 membres de cette société d'horticulture préparent l'exposition annuelle. Celle-ci aura lieu du 21 mai au 2 juin, à la galerie de l'Institut coopératif Desjardins, 50 avenue des Commandeurs, à Lévis. Le public y aura accès tous les jours, de 17h à 22h.

Depuis déjà quelques mois, ces horticulteurs amateurs préparent avec une grande attention des plants de fleurs et de légumes de très nombreuses espèces et variétés pour être présentés à cette exposition. Plusieurs bûches de champignons sont

aussi en préparation, afin d'illustrer les diverses phases de cette culture surprenante.

Justement dans le but de faire participer un peu la population à la célébration du quinzième anniversaire de la Société d'horticulture de Lévis, celle-ci prépare une dégustation. Les 27 et 28 mai, de 16h30 à 17h30, le public aura ainsi l'occasion de goûter gratuitement des pleurotes à la galerie de l'Institut coopératif Desjardins.

De plus, pour souligner le quinzième anniversaire encore plus officiellement, un banquet et de la danse sont prévus pour le soir du 2 juin. Juste avant, à 16h30, ce même jour, il y aura vente à l'encan de tous les plants et semis qui auront été exposés.

M. Maurice Boyer, qui est chargé de la publicité et du service à la clientèle à l'Institut Desjardins, qualifie l'événement d'extraordinaire. "La Société d'horticulture de Lévis, encore une fois, fait preuve de grand dynamisme, de créativité exceptionnelle."

en bref

Fort no 1

Le parc historique du Fort no 1 de la pointe Lévy, à Lauzon, recevra des visiteurs à compter de demain. C'est ce que vient d'annoncer le directeur du district de Québec de Parcs Canada, M. Jean Desautels. Pour s'y rendre, on recommande de suivre la route 132 et une fois parvenu à Lauzon, d'emprunter la rue Ignace-Bourget vers le nord, puis de suivre le chemin du gouvernement qui mène au fort. Sur place, on offrira un programme d'interprétation. Le thème principal en sera: "Lévis, sentinelle de Québec".

Le visiteur y trouvera également une exposition d'artefacts, de textes et de documents visuels qui véhiculeront la thématique. On y offre également des visites guidées dans l'ensemble du parc. Selon Parcs Canada, le Fort no 1 de la pointe Lévy témoigne d'une période de transition entre l'art de la défense classique et l'art militaire moderne au Canada. Sa forme pentagonale et son revêtement de pierre de taille bosselée en font son originalité. On pourra organiser des visites en groupe. Il s'agira pour ce faire de réserver auprès du service d'accueil du district de Québec au numéro de téléphone (418) 694-4205.

Besoin de logements

LÉVIS (G.P.) — La région sud de Québec a besoin de logements et la formule coopérative apparaît des plus valables, ont reconnu les députés Alain Garant, de Bellechasse, Gaston Gourde, de Lévis et Jean-Guy Dubois, de Lotbinière, en donnant leur appui aux projets que doivent bientôt présenter cinq coopératives d'habitation.

Des représentants des coopératives Le Boisé de Sainte-Claire, de Sainte-Rose-de-Watford, de la Seigneurie de Joly, de la Livaudière de Saint-Charles et Le Chez-Soi de Saint-Jean-Chrysostome, ont rencontré ensemble les députés, en fin de semaine dernière. Ils ont signalé que leurs projets d'une centaine d'unités de logements correspondaient à une priorité de la Société canadienne d'hypothèques et de logement puisqu'il s'agissait de constructions nouvelles.

Ces initiatives s'adressent à des familles ainsi qu'à des couples

agés à faible et moyen revenus. Elles sont parrainées par le groupe de ressource technique Habitation Lévis Inc. Les projets doivent être présentés à Ottawa, au plus tard le 31 mai 1982. Des réponses devraient être données vers la mi-juillet.

Enquête préliminaire

Accusé de grossière indécence, Jean-Paul Robin, âgé de 38 ans, de Montmagny, a vu son enquête préliminaire fixée au 9 juin prochain.

Les délits se sont déroulés entre le 1er mai 1977 et le 31 décembre 1980. La victime est un mineur. Le suspect a été arrêté le 6 avril dernier à la suite d'une enquête menée par la police de Montmagny. La plainte a été autorisée par Me Réjean Boulet, procureur de la Couronne à Montmagny.

Par ailleurs, un jeune homme de 19 ans a écopé de huit mois de prison pour un complot de vol. La semaine dernière, il avait été condamné à trois mois de détention pour un complot et deux vols. Les deux sentences sont concurrentes. Son présumé complice connaîtra sa sentence le 9 juin. Le juge a exigé un rapport pré-sentenciel. Les deux jeunes gens avaient été arrêtés, le 9 avril dernier, à la suite d'une tentative de vol dans la maison d'un homme âgé de Saint-Eugène de L'Islet.

Super manif

SAINT-PAMPHILE — Demain, ce sera la super manif de course et marche à Saint-Pamphile. Pour cette 2e présentation, qui se déroulera dans le cadre du Festival communautaire du Carrefour, plus de 400 participants sont attendus, de L'Islet-Sud et de la grande région 03. Des courses de 1.6 km, 3 km, 5 km et 10 km se dérouleront en circuit fermé dans la ville et il y aura la classique du 15 km entre Sainte-Perpétue et Saint-Pamphile. Il y aura 2 classes, et ce dans toutes les catégories, soit les compétiteurs et les participants. Kino-Québec se joint à cette manif afin d'encourager la participation et remettra un certificat honorifique aux participants. Pour les compétiteurs, des trophées et médailles seront remis aux gagnants de chaque catégorie et de chaque distance.

À VENDRE

PALETTES (SKID)
de différentes grandeurs

Pour renseignements:
647-3241
Demandez M. Roger Tremblay, acheteur

FESTIVAL DU HOMARD

à compter de
\$7.95

Menu table d'hôte également à votre disposition.

Quality Inn

3115, boul. Laurier, Ste-Foy
Tél.: 658-5120

CRAYONS DE SOLEIL

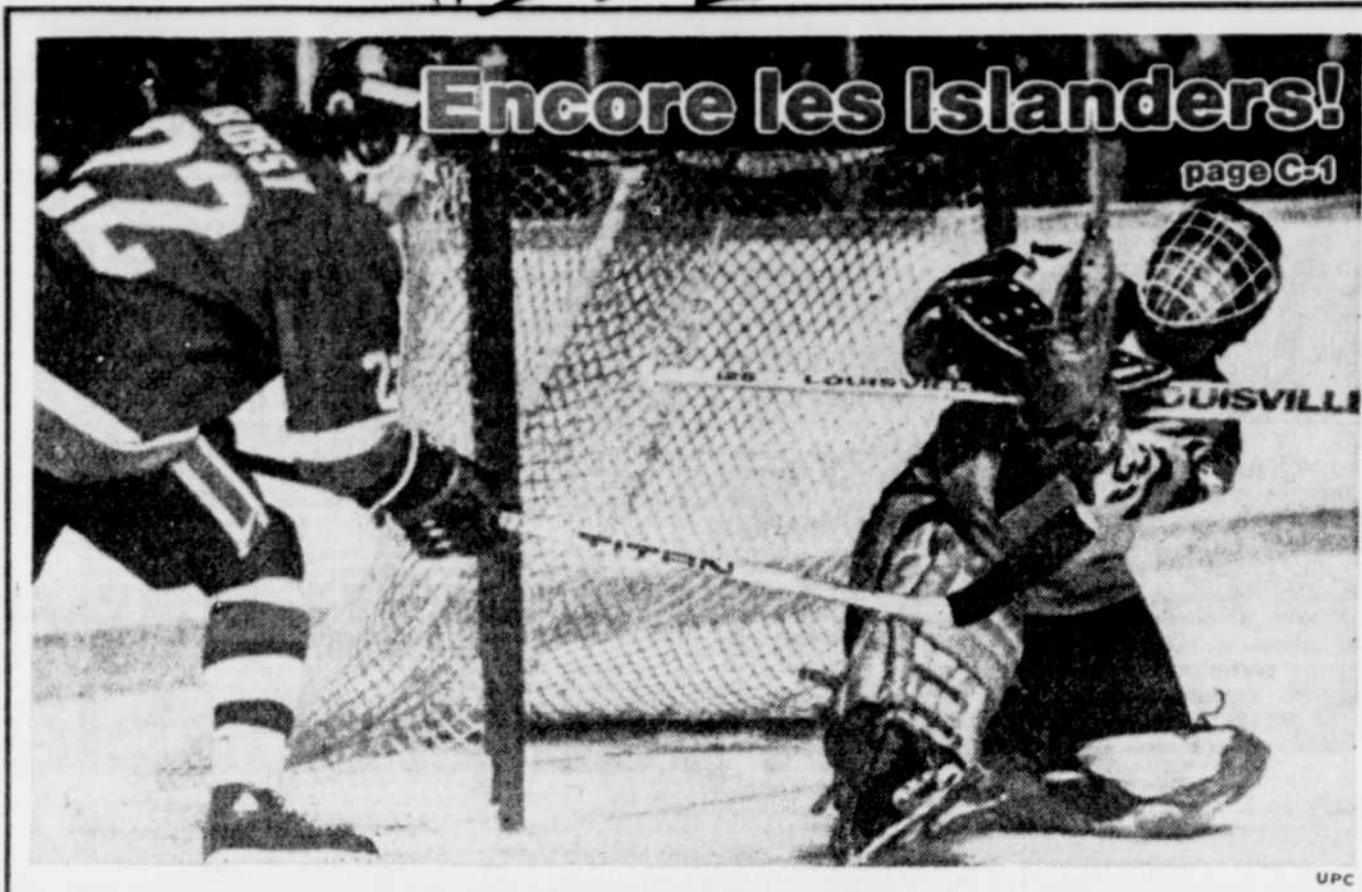
Magie au royaume des sciences

cahier B

Berger mêle les cartes

page C-1

ALOUETTES



Le patronat suggère que Québec congédie des gens

par Pierre PELCHAT

Le gouvernement du Québec devrait congédier tous les employés occasionnels et contractuels qui n'ont pas de sécurité d'emploi au lieu de rouvrir unilatéralement les conventions collectives des 300,000 employés de l'Etat.

C'est du moins la suggestion qu'a présentée hier le Conseil du patronat du Québec (CPQ).

Rejetant le gel "unilatéral" des salaires, le CPQ propose plutôt un gel de la masse salariale qui inclut en plus des salaires, les bénéfices marginaux et la rémunération des employés non permanents.

"Un gel de la masse salariale signifierait notamment la mise à pied d'à peu près tous les occasionnels et contractuels, et ce gel serait probablement insuffisant pour combler le déficit budgétaire envisagé", affirme l'organisme patronal dans un communiqué.

Le CPQ y voit cependant deux avantages, soit celui d'assurer le respect des signatures au bas des conventions collectives et en second lieu, celui de "faire assumer par les syndicats la responsabilité de choisir entre des augmentations salariales à

Garneau

47, rue Buade
La Cuisine Raisonnée
Prix rég. 22.50
Spécial: 16.99
Ouvert samedi de 9h à 22h,
dimanche de 10h à 18h.

LE SOLEIL

86e année, no 116 QUÉBEC, VENDREDI 14 MAI 1982 • Livraison à domicile (6 jours) \$2.00
56 pages 4 cahiers îles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Les conventions seront respectées, les taxes haussées

René Lévesque se résigne à ne frapper qu'en janvier

par Michel DAVID et J.-Jacques SAMSON

Le gouvernement ne rouvrira pas unilatéralement les conventions collectives dans les secteurs public et parapublic et les augmentations de salaire seront versées comme prévu les 1er juillet et 1er octobre prochains.

Les contribuables du Québec doivent cependant s'attendre à de nouvelles taxes le 25 mai prochain pour permettre au gouvernement de com-

blier l'écart entre les \$520 millions qu'il espère épargner sur le salaire de ses employés et le "trou" de \$1 milliard dans les revenus totaux dont il a besoin pour rencontrer ses dépenses.

Telles sont les décisions qui ont été communiquées hier soir au conseil des députés (caucus) du Parti québécois, à la suite du Conseil des ministres tenu la veille.

LE SOLEIL a également appris qu'à l'occasion de son prochain discours sur le budget, le ministre des

Finances pourrait annoncer la présentation d'une loi "suspensive" qui déterminerait à l'avance la marge de manoeuvre possible pour l'année fiscale 1982-1983.

Cette même loi fixerait un échelon salarial qui entrerait en vigueur à la fin des présentes conventions, soit le 1er janvier 1983, à moins que les deux parties n'en arrivent à une entente avant cette date.

Entre-temps, le gouvernement profiterait de "l'ouverture" ma-

nifestée par les centrales syndicales, qui ont proposé d'entamer les négociations pour le renouvellement des prochaines conventions dès le début de juin.

Selon certains députés, le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, a mal "décodé" le message syndical et sa menace de rouvrir unilatéralement les conventions était tout à fait inappropriée, et ils n'ont pas manqué de lui faire savoir.

Plusieurs estiment en effet que

les dirigeants des centrales désirent réellement diminuer la charge salariale que doit supporter l'Etat, mais qu'ils ont besoin d'un certain temps pour faire avaler une telle proposition à leurs membres.

Une proposition qui pourrait s'énoncer comme suit: vous aurez vos augmentations comme prévu en 1982, mais ne vous attendez à rien en janvier prochain. De toute façon, le total sera le même.

A compter de janvier prochain,

les employés du secteur public doivent aussi s'attendre à un réalignement progressif sur les échelles salariales du secteur privé, ce qui signifie, à toutes fins utiles, un gel sélectif des salaires: des augmentations seront offertes aux plus bas salariés en décaissement, ou de façon décroissante, jusqu'au gel pour les salariés à hauts revenus.

Enfin, une compression plus im-

Au niveau secondaire Laurin propose de reculer de 2 ans le cours professionnel

par Damien GAGNON

Dorénavant, les élèves du secondaire pourraient décider de leur orientation professionnelle seulement à la fin du secondaire V et non plus à la fin du secondaire III, comme c'est le cas actuellement.

C'est l'une des orientations majeures du projet de politique de la formation professionnelle des jeunes qui a été rendu public, hier, par le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

Ainsi, le gouvernement créerait un secondaire VI et peut-être même un secondaire VII pour les jeunes qui optent pour la formation professionnelle de niveau secondaire. Déjà des commissions scolaires offrent un secondaire VI à des jeunes qui veulent parfaire leur formation professionnelle.

Le document de quelque 90 pages, intitulé "Propositions de relance et de renouveau", sera soumis à la consultation du monde de l'éducation et de celui des affaires à l'automne. Ce n'est qu'après que le gouvernement procédera à son adoption finale.

La proposition de reporter de deux ans la formation professionnelle vise essentiellement à assurer à tous

les jeunes Québécois la formation de base la plus riche et la plus solide possible, affirme le ministre Laurin.

A son avis, l'école secondaire ne saurait être le lieu de spécialisations disciplinaires ou professionnelles hâtives ou trop poussées, mais elle doit plutôt concentrer ses efforts sur les apprentissages de base nécessaires à toute insertion consciente et positive dans la vie de la société.

Depuis la réforme scolaire des années 60, qui a amené l'intégration de la formation professionnelle à l'école secondaire, l'enseignement professionnel est l'objet de vives critiques. Ce secteur est qualifié de parent pauvre du système d'éducation, de déversoir des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Sans être aussi pessimiste, le document ministériel admet qu'il y a des problèmes. Il met l'accent sur la nécessité d'identifier dès le préscolaire et le primaire les problèmes que rencontre l'enfant et propose aussi une révision des programmes de formation des maîtres pour que les enseignants soient mieux outillés pour identifier les difficultés des jeunes quel que soit le milieu d'où ils viennent.

Le document ministériel propose également de revaloriser les activités



Prisonniers argentins libérés

Un groupe de prisonniers argentins libérés par les Britanniques quitte l'hélicoptère de la Royal Air Force pour monter à bord d'un avion de la Croix-Rouge à destination de Buenos Aires via Montevideo. L'opération s'est déroulée en plein océan Atlantique, sur l'île de l'Ascension. En tout, 188 prisonniers militaires et civils capturés lors de la reprise de la Géorgie du Sud ont été rendus aux Argentins.

Ontario: les taxes augmentées de \$500 millions

TORONTO (PC) — Le nouveau budget provincial déposé hier par le gouvernement conservateur de l'Ontario inflige aux consommateurs de la province plus de \$500 millions de nouvelles taxes, tout en consacrant moins de 3 pour 100 des dépenses totales pour donner du travail temporaire à quelque 30,000 chômeurs, aider 15,000 familles à l'achat de leur première maison et accorder à 60,000 petites entreprises deux années d'exonérations fiscales.

Le ministre des Finances de l'Ontario, M. Frank Miller, a majoré les cotisations au régime de l'assurance-santé et les taxes sur les cigarettes, les boissons alcooliques et la bière et étendu la taxe de vente de 7 pour 100 à des secteurs qui en étaient jusque-là exonérés, tels que les bêtes d'intérieur, les plantes, les revues, les fournitures pour étudiants, les matériaux de construction destinés à des projets municipaux, etc.

Tous les repas dans les restaurants seront taxés à 7 pour 100, alors que jusque-là la taxe était de 10 pour 100 sur les repas coûtant plus de \$6 et nulle pour les repas de moins de \$6.

Affirmant que l'objectif primordial du budget est de créer des

sommaire

Annonces classées D-3 à D-15

Arts et spectacles C-6 à C-9

Bridge D-15

Carrières et professions D-2

Décès D-17

Economie-finances B-2 à B-4

Editorial A-4

Feuilleton C-8

Horoscope D-5

Information régionale A-7 à A-9

Loterie A-2

Monde D-1 et D-2

Mot mystère D-3

Mots croisés D-6

Où aller à Québec C-9

Page des lecteurs A-6

Page documentaire A-5

Patron D-4

Sport C-1 à C-5

Télévision C-8

météo

Nuageux avec éclaircies aujourd'hui à Québec et dans l'Est; maximum de 8 à 13. Demain, ciel variable.

détails, page D-3

Mobilisation populaire à travers le Québec

Projet pour affronter la pauvreté

par Roger BELLEFEUILLE

Un audacieux projet de mobilisation populaire contre la misère, telle que vécue en particulier, par les centaines de milliers de bénéficiaires de programmes sociaux, est en voie de gestation. Déjà, dans la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean, Trois-Rivières, Richelieu, Montréal, Ville-Marie, des groupes sont à l'oeuvre et le mouvement doit s'étendre aux quatorze régions socio-sanitaires de la province.

L'idée origine du dernier congrès annuel, l'automne dernier, de la Corporation des travailleurs sociaux du Québec qui compte quelque 2,000 membres. La proposition avait été faite de tenir des "états généraux des services sociaux" pour contrer ce qui est perçu comme une contre-réforme en train de s'installer dans le secteur des affaires sociales à la faveur de la crise économique et budgétaire.

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, cette semaine, le président de

cette corporation, M. Richard Côté, a précisé que le cadre de ce forum a été élargi depuis. Ce ne sera plus une réflexion uniquement de travailleurs sociaux; d'autres agents ont été invités à emboîter le pas: associations bénévoles, syndicats, organismes de promotions de groupes plus démunis. Ainsi, entre autres groupements, l'Association québécoise de la lutte contre la pauvreté a donné son adhésion.

Une chose est sûre: les promoteurs ne veulent pas que l'événement devienne la chose de l'appareil gouvernemental, ni qu'il soit récupéré à des fins politiques ou partisans, ni davantage par des idéologues sectaires et doctrinaires.

Il se veut surtout l'expression populaire d'une détresse dans un contexte économique où des droits sociaux risquent d'être battus en brèche.

Débusquer la misère

Cette initiative prendra la forme,

dans un premier temps, soit de septembre à décembre, de conférences régionales. Celles-ci seront suivies, au début de 1983, d'une conférence provinciale qui fera la synthèse des travaux antérieurs et proposera des moyens d'actions. L'un d'eux pourrait être la mise en place d'un mécanisme chien-de-garde des droits sociaux, sorte de conseil ou de tribunal de surveillance des politiques et des programmes sociaux.

Les mini-sommets régionaux ne seront pas des rencontres uniquement d'experts. Cette démarche visera trois objectifs, selon un document préparatoire que LE SOLEIL a pu consulter.

— élaborer dans chacune des régions des "dossiers noirs de la misère", de façon à avoir une approche globale des conditions de vie que "les bureaucraties de services et les législations" abordent de façon partielle, morcelée et rigide; connaître en

fait le sort réel et les revendications des plus démunis et des plus vulnérables;

— saisir l'ampleur de la détresse et l'urgence de l'action requise; "tout devient tolérable lorsque perçu à petite dose..."; mettre en branle un processus de prise de conscience individuelle et collective de situations "inacceptables et intolérables", exprimées sans restriction et sans ambages en vue d'un changement;

— dégager à travers ces témoignages des pistes d'actions novatrices qui seront autant de défis pour les services d'aide public ou parapublic.

Toujours selon le même document, la parole, au cours de ces rencontres locales, régionales et lors de la conférence provinciale, sera d'abord accordée à des personnes qui témoignent de leur quotidien, de "leurs expériences d'exclusion et de misère".

Pour les promoteurs de cette mobilisation, les témoignages de misère ne devront pas être l'objet d'un spectacle, pas plus qu'ils ne devront tomber dans des oreilles de sourds ou être "récupérés par des demi-réponses de technocrates ou de politiciens".

Un défi de taille, reconnaissent-ils. A leur avis, le climat est à la méfiance, les gouvernements, les établissements de santé et de services sociaux, divers programmes ayant réussi, au cours des ans, à récupérer passablement les énergies des citoyens et des citoyennes engagés, au seul bénéfice des technocrates. Au point, ajoute-t-il, que les actions "non encadrées" des citoyens ont maintenant l'air ridicule, inoffensif ou inutile.

Enfin, pour eux, les sommets et les colloques gouvernementaux n'ont eu finalement comme résultat que de réussir "l'étatisation de l'expression populaire".

Centraide redistribuera \$1.2 million aux oeuvres

par Pierre MARTEL
Centraide-Québec vient de faire savoir à 73 organismes qu'ils obtiendront un support financier évalué à \$937,035 au cours de l'exercice financier 1982-1983.
Ainsi, l'organisme a déjà engagé la majeure partie des sommes qu'elle versera aux organismes affiliés. En effet, au total, c'est une somme de \$1.2 million qui sera distribuée cette année à diverses oeuvres.
Compte tenu qu'on doit ajouter à la somme de \$937,035 une somme de \$36,530 remise à la Croix-Rouge dans le cadre de la campagne de financement conjointe auprès des milieux gouvernementaux du Québec, Centraide-Québec dispose d'une somme de \$226,453 qui sera attribuée en cours d'année.
Selon les données fournies par le président de Centraide-Québec, Me Yves Demers, au 31 mars 1982, 96

demandes de support financier ont été soumises. Celles-ci totalisaient \$2,088,097.
Sur les 96 demandes soumises, 73 ont été acceptées pour un support financier de \$937,035. A cela, ajoutons la somme de \$36,530 versée à la Croix-Rouge. Ainsi donc, 15 demandes auront été refusées et sept autres remises à un processus ultérieur.
Par ailleurs, depuis le 31 mars 1982, 17 nouvelles demandes totalisant \$219,761 ont été soumises à Centraide-Québec et on a enregistré 12 demandes de révision par des organismes.
Soulignons que l'organisme fonctionne sur une base de trois périodes d'analyse par année. Evidemment, la plus importante est celle de mars où la majeure partie du budget est alloué. Viennent ensuite les périodes d'analyse de juin et d'octobre.
Dans l'attribution d'un support

financier aux organismes affiliés, Centraide-Québec répartit les priorités sociales en trois catégories.
Jusqu'à maintenant, 12 organismes répondant à des problèmes matériels ont obtenu des engagements de \$160,845, 31 organismes préoccupés par des problèmes psychosociaux toucheront \$335,800 et 30 organismes s'occupant des conditions de vie reliées à des handicaps physiques, mentaux ou psychiatriques ou à des problèmes de vie reliés à une faible condition économique se partageront \$440,750.
Les organismes ayant obtenu un support financier assez substantiel sont le Centre d'action bénévole de Québec (\$42,360), La Maison Hélène-Lacroix (\$32,000), les Scouts et guides du district de Québec (\$40,000), Tel-Aide Québec (\$29,000), Viol-Secours (\$33,000), YWCA (\$45,000), Association canadienne pour la santé mentale, Projet Relevalles (\$55,000), Association coopérative d'économie familiale de Québec (\$45,000), Association pour déficients mentaux, région de Québec (\$45,000), Carrefour Adaptation Québec (\$33,000), Comité

de citoyens du quartier Saint-Sauveur (\$25,000) et Conseil économique et social, région de Charlevoix (\$34,000).
Processus d'analyse
Dans l'attribution d'un support financier à ses organismes affiliés, Centraide-Québec s'est doté d'un comité d'analyse composé de 20 bénévoles. Ce comité s'est doté d'un cadre de référence très rigoureux afin de s'assurer que les sommes souscrites par le public sont utilisées à bon escient.
En gros, lorsqu'une demande d'aide financière est confiée au comité

d'analyse, celui-ci doit prendre en considération une foule d'aspects dont les objectifs de l'organisme requérant, ses programmes, les clientèles touchées et leurs besoins. Le comité doit également voir à ce que les organismes respectent différents critères de nature administrative.
"Avec le comité d'analyse, on est assuré que l'attribution des fonds aux organismes n'est pas faite à la légère. Nous avons mis en place une structure qui assure une répartition équitable des montants", de préciser le président de Centraide-Québec.

NÉGOCIATIONS

(Suite de la première page)
portante de l'emploi que celle déjà instaurée, entre en vigueur parallèlement.
Consigne du silence
Une rigoureuse consigne du silence a été imposée à tous, hier soir, à la réunion hebdomadaire de l'aile parlementaire du Parti québécois qui portait sur les décisions prises mercredi au Conseil des ministres pour dénouer l'impasse budgétaire du gouvernement.
La résolution bien affirmée de respecter la signature d'il y a trois ans a soulagé plusieurs députés timorés. La plupart arboraient une mine dégaugée au sortir de la réunion.
Le premier ministre Lévesque a refusé lui aussi de commenter les deux heures de discussions qui se terminaient, derrière des portes bien gardées. M. Lévesque n'avait pas encore digéré la publication par LE SOLEIL, hier matin, de l'essentiel de la politique de développement économique élaborée par son gouvernement pour les quatre prochaines années, politique qui ne devait être rendue publique qu'en avant-midi. Il remâchait encore son mécontentement.
Le premier ministre a demandé

aux journalistes d'attendre jusqu'à la conférence de presse prévue pour 11h30 ce matin. "Je suppose que, comme il est arrivé à M. Landry ce matin, je pourrai lire LE SOLEIL d'abord."
M. Lévesque a seulement indiqué que les solutions choisies au Conseil des ministres rejoignent un consensus parmi les députés. "Bien sûr, il y a eu des ralliements mais pas de divergences au cours de ce caucus, ni au cours de celui de trois heures qu'on a eu mardi."
"Nous avons réussi à prendre le virage", résumait, visiblement satisfait, un député qui s'était impliqué personnellement dans l'élaboration de formules de sauvetage pour le gouvernement.
De toute évidence, le message que doit livrer aujourd'hui le premier ministre a été éprouvé auprès de contacts privilégiés qu'entretient le gouvernement dans les milieux syndicaux.
"La réplique du front commun contenait des ouvertures que tous n'ont peut-être pas vues au premier coup d'oeil, expliquait un député, mais qu'une analyse plus serrée a permis de repérer."

La visite du pape au Canada est peu probable (Yvon Beaulne)

ROME, Italie (d'après PC) — Il est "possible mais peu probable" que le pape Jean-Paul II fasse une bonne surprise aux Québécois qui se seront déplacés pour venir assister à la béatification du frère André, le 23 mai, et qu'il annonce sa venue prochaine au Canada. "Je doute fort que le pape

viene en fait au Canada cette année", croit l'ambassadeur du Canada auprès du Saint-Siège, M. Yvon Beaulne, qui a expliqué à la Presse Canadienne qu'une visite du chef de l'Eglise catholique ne pouvait pas être improvisée (compte tenu de l'attente contre le pape il y a plus d'un an) et

qu'elle exigerait des mois de préparation.
Cette déclaration de l'ambassadeur du Canada devrait couper court aux espoirs à peine retenus du clergé québécois et de plusieurs catholiques qui s'étaient plus à penser ces dernières semaines que Rome annoncerait au moment de la béatification la visite officielle de Jean-Paul II en terre canadienne à l'occasion de la canonisation, le 30 oc-

tobre, de mère Marguerite Bourgeoys, fondatrice des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame. Le pape est "imprévisible", admet M. Beaulne, mais jusqu'à présent, il n'a pas été question avec l'ambassade canadienne d'une visite prochaine du chef spirituel de millions de Canadiens.
"Je ne crois pas qu'il en soit question dans les prochains mois car le programme du pape a trop changé".

SECONDAIRE

(Suite de la première page)
à caractère technique et manuel dès le niveau primaire et on suggère, dans le sillage du nouveau régime pédagogique, que l'école secondaire offre une initiation à la technologie obligatoire pour tous les étudiants, sans égard à leur orientation.
Toutefois, pour éviter la dispersion et les apprentissages superficiels, ces programmes devraient correspondre à certains grands répertoires de l'organisation socio-industrielle, tels le bâtiment ou la mécanique.
Le ministre de l'Éducation a fortement insisté lors du lancement de ce document sur la formation à la technique. A son avis, on doit y accorder autant d'importance qu'aux types de formations traditionnelles et théoriques que constituent les lettres, les arts ou les sciences.
Il soutient que, dans le contexte culturel actuel, une formation à la technique fait manifestement partie de la formation de base nécessaire à l'épanouissement harmonieux de tout individu.
Le ministère de l'Éducation a l'intention de demander aux universités d'accorder la priorité au perfectionnement de la technologie et il suggère même la mise sur pied d'un certificat en éducation technologique. Il désire aussi discuter avec les syndicats de l'opportunité de protéger, par les conventions collectives, les

divers champs d'éducation technologique.
Le professionnel court
Le report de deux ans de la formation professionnelle ne doit pas empêcher, selon le ministre de l'Éducation, la possibilité pour certains élèves de commencer plus tôt leur formation professionnelle. Il n'est donc pas question d'abolir le professionnel court mais de le réaménager en vue d'accroître l'accès du plus grand nombre aux objectifs de formation de base de l'école secondaire et de favoriser l'insertion sociale des jeunes.
Selon le document ministériel, les filières du professionnel court pourraient être remplacées par des cheminement particuliers pour certains élèves qui ne tireraient guère de profit à se voir imposer le profil scolaire forcément prévu pour la majorité.
Le document propose également de nouvelles orientations pour la formation professionnelle dans les cégeps. Actuellement, quelque 90,000 élèves du secondaire fréquentent le secteur professionnel et 60,000 au niveau collégial.
En plus de prévoir un enrichissement de la formation de base, le projet ministériel propose de nouveaux modes d'organisation institutionnelle, dont la formation en alternance (à l'école et dans l'entreprise), fondés sur une meilleure concertation éducation-travail.

Premier trimestre: hausse moyenne de salaires de 12.7%

(Suite de la première page)
La politique des taux d'intérêts élevés semble n'avoir que très peu d'influence pour ralentir l'inflation et les augmentations salariales accordées aux employés des principales entreprises au Canada.
D'après les plus récentes statistiques du ministère fédéral du Travail, 65 des 88 grandes conventions collectives conclues de janvier à la fin de mars 1982 et qui ne comportaient pas de clause d'indexation prévoient une hausse annuelle moyenne des taux de base de 12,7 pour 100. Ces contrats de travail fixaient les conditions de travail de 142,265 employés canadiens.
Les 23 autres conventions collectives qui touchaient 79,045 travailleurs de différents secteurs et qui contenaient une clause de vie chère accordaient une augmentation salariale minimum de 8,5 pour 100 des taux de base sans tenir compte des

effets possibles de la clause d'indexation.
C'est dans le secteur commercial que les augmentations négociées ont été les plus fortes. Les 20 conventions collectives signées dans ce secteur au premier trimestre consentaient une augmentation annuelle du taux de base de 13,1 pour 100 comparativement à une majoration de 12,6 pour 100 dans les entreprises non commerciales où 45 contrats de travail ont fait l'objet d'ententes. Ces conventions collectives ne comportaient pas de clause d'indexation.
Dans les entreprises manufacturières, la hausse moyenne du taux de base a été de 12,8 pour 100 dans les conventions collectives négociées durant les trois premiers mois de 1982.
Depuis 1980, les majorations salariales dans les grandes entreprises canadiennes sans clause d'indemnité de vie chère ont varié entre 11,1 et 14,3 pour 100.

PATRONAT

(Suite de la première page)
des travailleurs déjà mieux payés que ceux du secteur privé, ou un accroissement du chômage".
Entente négociée
Les diverses associations d'employeurs qui forment le CPQ s'opposent catégoriquement à un geste unilatéral du gouvernement Lévesque envers les syndicats du secteur public et parapublic préférant une solution négociée. "Une réouverture unilatérale des conventions collectives par le gouvernement serait un tournant dans les relations patronales-ouvrières au Québec et n'augurerait rien de bon pour le secteur privé notamment", avertit le CPQ.
Les dirigeants du Conseil du patronat recommandent au gouvernement québécois de continuer à presser publiquement les syndicats de faire d'importantes concessions sur les conditions salariales des employés de l'Etat et de rouvrir les conventions

après avoir forcé les syndicats à accepter cette réouverture de façon négociée.
Gaulin
Pour sa part, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, s'est dit déçu "par le peu de volonté" des gouvernements tant à Québec qu'à Ottawa d'étudier sérieusement les propositions de relance économique mises de l'avant par les centrales syndicales.
M. Gaulin a de plus soutenu à l'ouverture du conseil général de la centrale de l'enseignement qu'il faudra tenir le gouvernement du Québec responsable des problèmes sociaux, qui découleront d'actions unilatérales. Il a sérieusement mis en garde le gouvernement contre la remise en question de ses engagements à l'égard de ses salariés et contre toute attaque aux droits syndicaux.

Le ministre de l'Éducation a fortement insisté lors du lancement de ce document sur la formation à la technique. A son avis, on doit y accorder autant d'importance qu'aux types de formations traditionnelles et théoriques que constituent les lettres, les arts ou les sciences.
Il soutient que, dans le contexte culturel actuel, une formation à la technique fait manifestement partie de la formation de base nécessaire à l'épanouissement harmonieux de tout individu.
Le ministère de l'Éducation a l'intention de demander aux universités d'accorder la priorité au perfectionnement de la technologie et il suggère même la mise sur pied d'un certificat en éducation technologique. Il désire aussi discuter avec les syndicats de l'opportunité de protéger, par les conventions collectives, les

ONTARIO

(Suite de la première page)
emplois, M. Miller a annoncé un projet en quatre volets de \$171 millions destiné à remettre au travail, temporairement, 31,000 des 300,000 chômeurs de la province. Le coût par emploi revient à \$5,500.
Un fonds de \$75 millions a été réservé aux familles qui achètent une première maison. Celles-ci recevront des prêts ne dépassant pas \$5,000 sans intérêt, remboursables en dix ans.
De plus, 60,000 petites entreprises sont exonérées pour les deux prochaines années de toutes taxes sur les sociétés, ce qui leur permettra "de créer et de préserver des emplois, et de résoudre les problèmes dus aux taux élevés de l'intérêt", a dit M. Miller au cours d'une conférence de presse.
L'exonération fiscale accordée aux petites entreprises va coûter \$250 millions en recettes perdues pour la première année. Le coût combiné des trois programmes s'élève à \$496 millions, soit moins de 3 pour 100 des dépenses totales du gouvernement provincial établies à \$22,7 milliards pour l'exercice 1982-83.
Pas de contrôle des salaires
M. Miller a limité à 6 pour 100 les augmentations salariales dont pourraient bénéficier les fonctionnaires su-

périeurs dont le traitement est d'au moins \$30,000. Il se propose d'imposer la même limite aux députés de l'Assemblée législative. Il a cependant refusé d'instaurer un contrôle des salaires pour les autres secteurs.
Les nouvelles taxes vont rapporter \$537 millions au Trésor public, dont les recettes sont prévues à \$20,5 milliards (une hausse de 9 pour 100).
Le déficit de l'exercice 1982-83 sera de \$2,23 milliards, contre \$1,56 milliard en 1981.
La dette totale de l'Ontario, qui comprend aussi les déficits des années précédentes, s'élève à \$19,4 milliards, contre \$17,6 milliards un an plus tôt. Le service de cette dette coûte \$2,2 milliards par année.
M. Miller a blâmé le gouvernement fédéral pour la hausse des coûts des soins de la santé et de l'éducation, rappelant qu'Ottawa avait décidé de réduire de \$300 millions les fonds fédéraux versés chaque année à la province.

LA QUOTIDIENNE
(tirage de jeudi)
1-0-6
Informations: 643-8990

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
647-3233 647-3394
RENSEIGNEMENTS REDACTION
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6 par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".



exclusive à twik
la robe-housse 39.95
twik la porte ample ou ceinturée pour lui donner une nouvelle longueur sa robe-housse imprimée deux tons, manches 3/4 bouffantes, petit col bordé de dentelle, ourlet de fantaisie, choix d'imprimés ou rayures en coloris variés. p.m. rég. \$60.
la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale
la mode aux galeries de la capitale... c'est simons!

vente d'impers twik 49.95
variété des plus récents modèles d'imperméables pour twik, plusieurs longueurs en popeline ou ciré, choix de beige, écru, kaki, jaune, rouge, marine. 5 à 13, rég. \$80.
la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale
la mode aux galeries de la capitale... c'est simons!

La Clinique BELLEMARE ENR.
SPÉCIALITÉ:
VERRES DE CONTACT
Toujours au même endroit
ÉDIFICE DU BOULEVARD
350, boul. Charest est
Voisin du Spécialiste du Stylo
STATIONNEMENT GRATUIT
522-3924

AMIANTE, LOTBINIERE, BEUCE, RIVE-SUD, COTE-DU-SUD, BAS-ST-LAURENT, GASPESIE, ILES DE LA MADELEINE, COTE-NORD, CHARLEVOIX, PORTNEUF

NOS RÉGIONS

Les producteurs de céréales approuvent le plan conjoint

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Les producteurs de céréales du Québec ont approuvé la mise en place d'un plan conjoint, dans un pourcentage de 73 pour 100, des 3.672 producteurs qui se sont prévalus de leur droit de vote, lors d'un référendum tenu dernièrement. Au total, il y a quelque 5.200 producteurs de céréales au Québec.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, M. Rock Poulin, porte-parole de l'UPA de la Beauce, a mentionné que "ce résultat positif donne à la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec le pouvoir de mettre ce plan

en place, selon les modalités prévues à la loi sur la mise en marché des produits agricoles".

Aussi dit-il, les décisions prises par les producteurs de céréales donnent à la fédération le feu vert pour voir dès maintenant à:

— mettre sur pied deux comités de négociation (producteurs de grains commerciaux et de semence);

— débiter les négociations des conditions de mise en marché avec les principaux intervenants;

— développer un service d'information;

— maintenir et développer les services existants tel le bill C-2.



Le syndicat des métallos déplore le manque de sécurité au travail à la mine Bell Ltée.

La mine Bell priée d'appliquer le rapport Beaudry
Autant d'employés blessés que valides (le syndicat)

par Fortunat MARCOUX

du bureau du Soleil
THETFORD-MINES — A la mine d'amiante souterraine exploitée à Thetford-Mines par la compagnie "Mines Bell Ltée", il y a autant de travailleurs qui reçoivent des prestations de la Commission de santé et de sécurité au travail (CSST) qu'il y a d'employés au travail.

C'est du moins ce qu'a déclaré hier au SOLEIL le représentant du Syndicat des métallos (FTQ) dans la région de l'Amiante, M. Jean-Eudes Simard, en réclamant que l'employeur applique sans délai un programme d'urgence, pour assurer la sécurité des 550 mineurs au travail.

On sait que la Commission d'enquête Beaudry, sur la sécurité dans les mines souterraines, avait dénoncé le 23 avril dernier l'état lamentable du dossier en matière de sécurité au travail de la compagnie Bell, qui est devenue la propriété du gouvernement québécois par le biais de la Société nationale de l'amiante (SNA) en mai 1980.

Pire dossier

Selon les commissaires, Bell détiendrait le pire dossier en matière de sécurité dans l'industrie minière au Québec, son taux de fréquence d'accidents par million d'heures travaillées étant de plus du double de la moyenne dans les autres mines d'amiante.

M. Simard a précisé que les recommandations de la Commission

Beaudry confirmaient les revendications faites par les métallos depuis plusieurs années.

La commission s'est dite en faveur de l'abolition des primes au rendement parce qu'il y a, selon elle, une corrélation entre cette forme de rémunération et l'accroissement du nombre des accidents miniers. Or, malgré son triste bilan en matière de sécurité à l'ouvrage, Bell cherche depuis 1979 à implanter le travail à boni pour le développement souterrain. Jusqu'à présent, le syndicat s'y est opposé farouchement.

Le nouveau président du syndicat, M. André Fillion, a révélé que 393 accidents de travail s'étaient produits à la mine, en 1979. Il y en a eu 257 en 1980, en dépit d'une grève de 11 semaines, et 306 en 1981. En moins d'un an, deux mineurs ont été tués sur la voie ferrée. Dans un cas, un inspecteur de la CSST avait recommandé que des poursuites judiciaires soient prises contre l'employeur, mais le coronar a rendu un verdict de mort accidentelle. Un mineur a refusé de travailler sur cette même voie ferrée, en arguant que c'était dangereux, mais la compagnie a contesté ce droit de refus.

Des revendications

Au cours du dernier mois, les parties patronale et syndicale se sont rencontrées à deux reprises, en présence de représentants de la CSST pour discuter du dossier de la sécurité.

Le syndicat réclame une participation concrète: un comité avec

des pouvoirs, le droit d'enquête en cas d'accident, le droit à l'information en ce qui touche les conditions de travail, des visites régulières de la mine, des représentants au sein des différents comités. Il exige aussi une décentralisation du pouvoir, afin que les contremaîtres puissent prendre des décisions.

Pour sa part, le président du syndicat représentant les employés de bureau, M. André Fréchette, a déploré que la compagnie ignore son groupe, dans le dossier de santé-sécurité. "Pourtant, le quart de nos membres se rendent régulièrement sous terre pour accomplir leur travail", a-t-il précisé.

Le coordonnateur régional des métallos, M. Fernand Paquet, a déclaré que le syndicat était prêt à négocier ce dossier chaud pendant les mois de juin, juillet et août, au cours desquels la compagnie fermera ses

installations pour réduire ses stocks. "L'employeur devrait profiter de cette période de fermeture pour améliorer la situation", a-t-il fait remarquer.

M. Paquet a révélé que le président de la SNA, M. Daniel Perlstein, semblait être sensibilisé aux problèmes des travailleurs et désireux de corriger la situation dans les plus brefs délais. "Malheureusement, c'est au niveau des dirigeants de la mine que ça accroche, à cause des restrictions budgétaires", a-t-il noté.

M. Paquet a qualifié "d'oeuvre colossale, profondément reliée à la réalité du dur métier de travailleur minier" le dernier rapport Beaudry. Il a émis le voeu que le gouvernement québécois ait le courage et la volonté politique de légiférer dans le sens des recommandations des commissaires-enquêteurs.

Notre 26ième anniversaire, cela se fête... avec vous!



et pour souligner l'évènement nous vous proposons

la fraîcheur d'une bouteille de champagne

des prix SUPER SPÉCIAUX plus attrayants

un SUPER SPÉCIAL DÉCORATION

20%

de rabais sur nos tissus, tapis, carpettes, stores, papiers peints

jusqu'à **40%**

de rabais sur de nombreux modèles de canapés, canapés-lit et fauteuils que nous commanderons pour vous dans le revêtement de votre choix

Profitez-en

CE N'EST PAS TOUS LES JOURS FÊTE!



LA GALERIE DU MEUBLE
18, rue Courcellette
1299, boul. Charest Ouest
Québec

idées-décorations et conseils toujours gratuits

LOTO SÉLECT

Date: 12-05-82
NOMBRE GAGNANT: 4772
Ventes: 113 866\$
Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢

dans l'ordre	14	2063,30\$
dans n'importe quel ordre	130	171,90\$

VERRES DE CONTACT conçus en vue d'un PORT PROLONGÉ

TELEMENT CONFORTABLES QU'ON LES OUBLIE
Portez-les jusqu'à 15 jours d'affilée.

maintenant **249\$**
Certificat de service en sus

- Analyse préliminaire et évaluation de vos yeux gratuits
- Etude et solution d'origine gratuits
- Corrections et modifications gratuites pendant les trois premiers mois d'adaptation.
- Contrôle vision-confort

Cette offre expire le 28 mai prochain

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, chemin Ste-Foy, Québec (face à l'église St-Sacrement) 681-3578

Moins d'agriculteurs profiteront de l'aide de l'Etat selon l'UPA

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Le budget accordé au programme SOL-PLUS pour l'année 1982-1983 est évalué à \$41 millions et est considéré généreux. Mais les changements apportés au programme par le gouvernement du Québec, comparativement à l'an passé, auront pour effet de diminuer l'accessibilité des agriculteurs aux mesures d'aide offertes par l'Etat.

Telle est l'opinion des dirigeants de la Fédération de l'UPA de la Beauce, suite à une analyse en profondeur du nouveau programme annoncé par le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, a déclaré au SOLEIL M. Lucien Gagné, technicien en information à l'UPA de la Beauce.

Selon M. Gagné, "l'UPA considère qu'à cause des nombreuses dispositions apportées à l'ancien programme ayant pour effet de diminuer l'accès des agriculteurs, ainsi que du contexte économique difficile, le budget de \$41 millions risque fortement de ne jamais être dépensé".

Ces principales modifications sont à l'effet que le creusage des fossés autres que les fossés de ligne entre deux producteurs, l'arrondissement des planches et la confection des chemins de ferme ne seront plus subventionnés.

Au niveau de sa participation financière aux travaux mécanisés, le ministère a annoncé une aide de 40 pour 100 des coûts, soit d'après M. Lucien Gagné, une diminution de 10 pour 100 comparativement à l'an passé, en allouant 1h30 par hectare cultivable au lieu de 1h75 accordée en 1981-1982.

D'autre part, a fait savoir M. Gagné, la subvention pour le drainage

souterrain demeure la même avec toutefois la modification suivante: "dorénavant, le producteur désirant effectuer des travaux de drainage, devra engager à ses frais, un ingénieur qui aura comme tâches de préparer un plan de travail et rédiger un rapport des travaux dûment exécutés".

Position

Sur ce dossier, comme l'a expliqué M. Lucien Gagné, la position de l'UPA de la Beauce est très claire puisque le ministère se doit de continuer à subventionner le creusage des fossés autres que les fossés de lignes, car si on regarde les années antérieures, on remarque que plus de 50 pour 100 des travaux réalisés par les agriculteurs concernaient ce type de travail.

De plus, l'UPA demande que l'aide de 50 pour 100 des coûts soit maintenue et que l'ingénieur responsable des travaux demeure à la charge du ministère, puisque de toute façon, ces derniers ont déjà l'expérience de quelques années dans ce domaine et qu'il ne faudrait pas augmenter davantage le nombre de spécialistes sans travail.

Tout en admettant que le programme SOL-PLUS est sans contredit l'un des plus populaires auprès des producteurs agricoles, M. Lucien Gagné est d'opinion que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, devra modifier immédiatement son programme en le rendant davantage accessible à ces derniers, s'il désire vraiment faire bénéficier les agriculteurs du Québec des "généreux montants" annoncés par le ministre Garon au cours des dernières semaines.

